Le Conseil des Ministres s’est réuni, en sa séance du jeudi 14 mars 2013, à 11 heures au Palais de la République, sous la Présidence du Chef de l’Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

A l'entame desa communication, le Chef de l'Etat a adressé ses félicitations au nouveauSouverain Pontife, le Pape François né Jorge Mario BERGOLIO et lui a exprimé,avec la Communauté chrétienne du Sénégal, ses vœux de succès pour laconduite de sa mission sacerdotale. L'élection de l'évêque latino-américain, de nationalité argentine, est une illustration du caractèreuniversel de l'Eglise romaine, a noté le Chef de l'Etat.

Abordant le premier point de son intervention, le Président de la Républiqueest revenu sur la célébration de la journée internationale de la Femme, enréitérant son engagement résolu à consolider les droits des jeunes filleset des femmes, à les préserver contre toute forme de discrimination et deviolence, à assurer leur promotion économique et sociale et à renforcer leurleadership dans la vie nationale.

A ce titre, le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement d'intégrer dans sesactions, l'équité et l'égalité de genre, en relevant notamment lespréoccupations liées :

- à l'éducation, la santé et la formation desjeunes filles ;
- à la lutte contre la mortalité maternelle etinfantile ;
- au renforcement des capacités des femmes, àleur autonomie, selon des modalités de financements appropriées, dans le soucid'accompagner un entrepreneuriat féminin dynamique et créateur d'emploisdurables.

Sur le point spécifique de l'accès des femmes au crédit, le Président de laRépublique a invité le Gouvernement, à organiser avant la fin du mois de mai2013, des concertations régionales et un Conseil interministériel sur lefinancement de l'entrepreneuriat féminin.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a transmis au Gouvernement des instructions envue de renforcer, en général, la place de la femme dans le développement économiqueet social du pays, de consolider sa position centrale dans l'essor etl'épanouissement familial. Comme mesure innovante, le Président de laRépublique a chargé le Gouvernement de préparer d'ici la fin du premiersemestre 2013, une loi d'orientation pour la promotion féminine.

Le Président de la République a également insisté sur la nécessité dedévelopper davantage la scolarisation des filles, ainsi que leur maintien dansle système scolaire et de formation professionnelle. Il a, à ce sujet, recommandéle renforcement des moyens d'action des Centres Régionaux et Départementauxd'Enseignement Technique Féminin (CRETEF).

Poursuivant sa communication, le Chef de l'Etat a évoqué la problématique dudéveloppement industriel du Sénégal et des solutions de relance prévues, dansle cadre d'une politique de promotion de l'emploi local durable.

Sur ce chapitre, le Président de la République a rappelé son ambition de mettreen œuvre une politique industrielle dynamique et pragmatique, en termesd'extension des unités industrielles et de création d'emplois locaux, à partirde nos avantages sectoriels compétitifs. Il a, à ce sujet, invité leGouvernement, à engager dans les meilleurs délais, des concertations avec tousles acteurs impliqués, en vue de la mise en œuvre prochaine d'un SchémaDirecteur de Redéploiement Industriel (SDRI).
Ce schéma devra notamment intégrer, outre la nouvelle carte universitaire, lesprogrammes de développement des collectivités locales, l'essor des technologiesde l'information et de la communication, la formation professionnelle, le voletemploi des jeunes et des femmes, ainsi que la modernisation du secteurinformel.

Le Président de la République a, à cet effet, demandé au Premier Ministred'engager la reconfiguration institutionnelle de l'actuelle Agence de Promotiondes Sites Industriels (APROSI), en vue d'accompagner efficacement ledéveloppement des PME/PMI.

Le Chef de l'Etat a, en outre, prescrit la refondation de notre politiqueindustrielle qui devra se faire en synergie avec la politique de promotion desinvestissements et de relance économique à travers le FONSIS et le FONGIP.

S'agissant de la région naturelle de Casamance, le Président de la République aorienté le Gouvernement vers l'élaboration d'un vaste programme intégré dedéveloppement des régions administratives concernées. A cet égard, un comitéinterministériel sera mis en place, sans délai, pour prendre en charge, defaçon diligente, la nouvelle vision du Chef de l'Etat.

Au titre de ses activités, le Président de la République a informé le conseilde la conférence qu'il a animée, comme invité d'honneur, le vendredi 08 mars2013, à l'Université de Harvard sur le thème : « Le changementvisible en Afrique, une innovation à la fois ».

Cette manifestation académique était destinée à promouvoir une nouvelle visionde l'Afrique aux Etats Unis, sur la base des mutations positives en cours surle continent.

Le Chef de l'Etat a reçu diverses personnalités parmi lesquelles on anoté :

- Madame Nkoma MASHABANE, Ministre Sud Africainedes Affaires étrangères, porteur de message de son Excellence Monsieur JacobZUMA, Président de la République d'Afrique du Sud
- Monsieur François Lounseyni FALL, Ministre desAffaires Etrangères de la République de Guinée, porteur de message de sonExcellence Monsieur Alpha CONDE, Président de la République de Guinée.
- Monsieur Colin BRUCE, de la Banque Mondiale.

Le Président de la République a remercié les populations de Dakar qui ontréservé un accueil chaleureux à son Excellence Monsieur Michel SULEIMANI,Président de la République du Liban, qui vient d'effectuer une visite de troisjours au Sénégal.

Le Chef de l'Etat les a également exhortées à réserver dans la même foulée unaccueil exceptionnel à la dimension des relations fortes liant les deux pays, àSa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc qui arrive à Dakar le vendredi 15 mars2013, pour un séjour de quelques jours.

A la suite du Président de la République, le Premier Ministre a renducompte des activités gouvernementales.
Il a informé le Conseil de la réunion hebdomadaire de suivi du plan d'urgencede lutte contre les inondations, en indiquant le démarrage à la mi-mars destravaux du PROGEP, sur financement de la Banque Mondiale.

Concernant le volet logement, les diligences sont en cours de finalisation envue d'accélérer les travaux de viabilisation et de construction.

Le Premier Ministre a, par ailleurs, soulevé les efforts de rationalisation desconsommations d'eau de l'Administration. En effet, la mise en œuvre duprogramme de suivi des 100 plus gros consommateurs d'eau de l'Administrationentre juillet et décembre 2012, a permis une économie substantielle de l'ordrede 1,2 milliard de FCFA. Il convient

de signaler que le poids de l'Administrationdans la consommation globale d'eau (7,66 %) est à son niveau le plus bas,depuis 2005.

Sur ce point, le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement à poursuivre danscette dynamique, afin d'arriver à une économie d'au moins 3 milliards de FCFAsur les factures d'eau en 2013.

Le Premier Ministre a également fait part au conseil de la contribution de lamicro- finance à la création d'emplois, à travers notamment le financement desPME/PMI, des porteurs de projets et l'inclusion financière des populations àfaible revenu.

Abordant la 1ère édition des doctorales, de l'école doctorale desciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'UniversitéCheikh Anta DIOP de Dakar, à laquelle il a participé, le Premier Ministrea réitéré l'option du Chef de l'Etat de favoriser la rénovation et l'émergenced'un enseignement supérieur de qualité.

Reprenant la parole à la suite du Premier Ministre, le Président de laRépublique l'a félicité pour les efforts faits par le gouvernement dansle cadre de sa politique de rationalisation de la dépense publique en citantles économies réalisées sur les consommations publiques.

Le Chef de l'Etat s'est également félicité du travail du Porte-parole duGouvernement, à qui, il a renouvelé sa totale confiance.

Evoquant, par ailleurs, les menaces proférées par certains membres del'opposition sur l'ordre public le Chef de l'Etat a donné des instructionsfermes au Ministre de l'Intérieur, en vue d'assurer la sécurité et la quiétudedes populations.

Il a ainsi mis en garde tous les fauteurs de troubles et exigé duGouvernement la plus grande fermeté pour faire respecter la loi et l'ordrepublic.

Le Ministre de l'Agriculture a informé le Conseil de l'évolution de lacampagne arachidière en cours.
Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Secteur Informel a présenté auConseil une communication sur les difficultés actuelles de certainesunités agro-industrielles de la filière tomate. Le Ministre a fait observer queles difficultés persistantes de la filière, découlent des problèmes liés ausuivi du protocole d'accord signé entre la Douane et les industriels d'unepart, et d'autre part par les flux d'importations sans autorisation de laDirection du Commerce Extérieur (importations frauduleuses). Le Ministrea cependant indiqué que des réflexions profondes étaient en cours, en vue d'unredressement rapide de la situation.

Concernant le cas particulier de la SOCAS et son unité de Dagana, le Ministre atenu à rassurer sur l'intérêt particulier accordé à la maîtrise de cettesituation, notamment sur la question des emplois menacés.

Le Ministre de la Femme a entretenu le Conseil de sa participation à New York à la 57eme session de la Commission de la conditionféminine dont le thème portait sur l'élimination des violences faites auxfemmes. Le Ministre a, en outre, rendu compte au Conseil des différentesactivités qu'elle a conduites, en marge de la réunion, à l'occasion de lacélébration, le 8 mars, de la journée internationale de la Femme.

Le Ministre délégué chargé des Sénégalais de l'Extérieur a fait un compte rendude sa tournée de dix huit (18) jours menée auprès de sénégalais vivant àl'étranger pour s'acquérir de leurs conditions de vie dans les paysd'accueil en Afrique.
Le Ministre de l'Economie et des Finances a fait le point au Conseil, de l'étatd'avancement du processus de mise en place de la Banque Nationale deDéveloppement Economique (BNDE).

Le Ministre des Sports, Mbagnick NDIAYE a présenté au conseil, le documentportant nouvelle politique sportive du Sénégal. Cet important cadre d'action deson département, ambitionne entre autres, par le biais du sport, de participerau renforcement de la cohésion nationale, à l'éducation à la citoyenneté, àl'insertion professionnelle ainsi qu'à l'amélioration de la santé publique etc.
Afin d'atteindre les objectifs fixés, la programmation des réalisations se feraselon les axes stratégiques suivants ;

- la promotion des ressources humaines ;

- la modernisation de la gouvernance sportive ;

- le renforcement et la diversification du financement du sport ;

- la réalisation d'infrastructures de qualité et en nombre suffisant.

La nouvelle politique proposée, prévoit aussi, l'implication accrue descollectivités locales, des acteurs du mouvement associatif et du secteur privé.

A la suite de l'exposé, le Président de la République a pris la parole pourféliciter le

Ministre, pour la qualité du document et de sa présentation.

Après discussions, le conseil a adopté le plan d'action du Ministre des Sports.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- « le projet de loi autorisant lePrésident de la République à ratifier l'Accord-cadre de coopérationsous-régionale entre les Gouvernements de la République du Cap-Vert, de laRépublique de Gambie, de la République de Guinée Bissau, de la République deGuinée, de la République Islamique de Mauritanie et de la République du Sénégalsur la fixation des limites extérieures de leur plateau continental au-delà de200 milles marins, signé le 21 septembre 2010, à New York)» ;
- Le projet de décret modifiant certainesdispositions du décret n°2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme delicence ;
- Projet de décret modifiant certaines dispositionsdu décret n°2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de master.

Le conseil a pris les mesures individuellessuivantes :

- Docteur Amadou Guèye DIOUF,Médecin-Orthopédiste, Economiste de la Santé, matricule de solden°607 704/B, précédemment Directeur du centre Hospitalier régional deOurossogui, est nommé Directeur du Centre Hospitalier Matlaboul Fawzaini deTouba, en remplacement du Docteur Seydina Ababacar DIOUF, appelé à d'autresfonctions ;

- Docteur Diamé BOB, Médecin -Lieutenant-colonel,Chirurgien dentiste, Administrateur hospitalier, matricule de solden°403 614/B, précédemment Directeur du centre Hospitalier régional deZiguinchor, est nommé Directeur du Centre hospitalier régionalLieutenant-colonel Mamadou DIOUF de Saint-Louis, en remplacement du DocteurBabacar THIANDOUM, appelé à d'autres fonctions;

- Monsieur Samba GUEYE, Cadre de Gestion,Gestionnaire des services de Santé, matricule de solde n°607 735/D,précédemment Chef de service administratif et financier du Centre hospitalierrégional Heinrich LUBKE de Diourbel, est nommé Directeur dudit Centre, enremplacement de Monsieur Pathé GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Docteur Abibou CISSE, Chirurgien dentiste,Economiste de la Santé, matricule de solde n°603 200/G, précédemment enservice à la Direction des Etablissements de santé, est nommé Directeur duCentre hospitalier régional de Ziguinchor, en remplacement du MédecinLieutenant-colonel Diamé BOB, appelé à d'autres fonctions ;

- Docteur Babacar THIANDOUM, Chirurgien dentiste,Gestionnaire des services de santé, matricule de solde n°619 826/B,précédemment Directeur du centre Hospitalier régional, Lieutenant-colonelMamadou DIOUF de Saint-Louis, est nommé Directeur du Centre hospitalierrégional de Ourossogui, en remplacement du Docteur Amadou Gueye DIOUF, appelé àd'autres fonctions ;

- Monsieur Mahamadou SIGNATE, Docteurvétérinaire, matricule de solde n°613 436/A, précédemment en Service à laDirection des Industries de Transformation de la pêche (DPC), est nomméDirecteur de la Pêche continentale (DPC), au Ministère de la Pêche et desAffaires maritimes, en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIAGNE, appelé àd'autres fonctions ;

- Le Colonel Baba DIAKHATE, matricule de solden°400 024/B, est nommé Directeur du Service civique national, au Ministèrede la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des Valeurs civiques, enremplacement du Capitaine de Vaisseau Souleymane Diamé GUEYE, appelé à d'autresfonctions ;

- Monsieur Alassane DIALLO, Directeur général desIndustries chimiques du Sénégal, est nommé Président du Conseild'Administration de l'Institut supérieur d'Enseignement professionnel de Thiès(ISEP/THIES) au Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche ;

Revenir